L'AGRION VALENTINOIS

N°3 octobre 2020

LE FAUCARDAGE C'EST QUOI ?

Le faucardage a pour objectif d'assurer le bon écoulement de l'eau et d'éviter « l'étouffement » du cours d'eau (problème d'oxygénation, excès de matière organique, obstacle à la circulation des poissons, absence de substrats dégagés nécessaires à bon nombre d'organismes).

Le faucardage ne doit cependant pas déséquilibrer le milieu, empêcher la survie des animaux, réduire l'oxygénation du cours d'eau ou entraîner une accumulation des herbes coupées.

Un faucardage modéré permet:

• d'éviter des variations trop brutales de la qualité de l'eau entre l'avant et l'après faucardage (augmentation de la température, excès de matière organique, modification du pH, réduction de la production d'oxygène).

• de maintenir des zones de reproduction, d'alimentation et de repos pour la faune aquatique,

• de maintenir la capacité d'auto-épuration des canaux (consommation des nitrates et phosphates par les végétaux et la gangue d'algues microscopiques vivant sur les végétaux aquatiques),

• de maintenir la présence de substrats limoneux et organiques aux pieds des végétaux,

• de favoriser l'accélération des courants au centre entraînant un phénomène d'auto-curage et de nettoyage des sables du lit du cours d'eau,

• de protéger les berges et de limiter les phénomènes d'érosion grâce au frein hydraulique que constituent les herbiers à proximité des rives.

Conseils pratiques pour le faucardage :

- Le faucardage ne sera réalisé que lors de proliférations végétales, il ne sera pas envisagé lorsque le développement de la végétation est modéré laissant de grandes surfaces d'eau libres.
- Le faucardage ne doit jamais être réalisé sur une grande échelle mais programmé par secteurs limités et prioritaires.
- Les faucardages « à blanc » sont à proscrire. La végétation sera maintenue sur au minimum un tiers de la surface de l'eau.
- Les produits d'arrachage seront systématiquement ramassés et extraits du cours d'eau. Ils pourront être entreposés le long des berges une à deux journées avant d'être ramassés. Cela permettra à la faune prise dans la végétation de retourner dans son milieu.

Il est préférable d'arracher manuellement les plantes aquatiques, racines et parties chlorophylliennes, plutôt que de les couper à l'aide d'une faux.

Le faucardage a pour but d'éliminer une partie de la végétation, en l'arrachant on réduit l'enherbement de manière plus durable. Il y aura donc moins d'interventions sur le milieu.

POTAMOT COLORE

Feuilles rarement flottantes, translucides, atteignant 13 cm sur 6 de large.

Epis des fleurs immergé et grêle de 2 à 4 cm.

Plante rare mais avec une vaste répartition.

Au même titre que la faune aquatique, les plantes peuvent être utilisées comme "bioindicateur" pour évaluer la qualité des eaux.

La présence de certains potamots (Potamogeton polygonifolius, P. coloratus) atteste de la pureté de l'eau. L'altération de la qualité de l'eau provoque la disparition des plantes les plus polluo-sensibles comme notamment le Céleri d'eau (Apium nodiflorum) et la Menthe aquatique (Mentha aquatica). Dans de rares endroits privilégiés se développe le Potamot coloré (Potamogeton coloratus), espèce classée parmi les plus sensibles à la pollution. Elle est notamment très abondante dans certains canaux

CRAPAUD ACCOUCHEUR (Alytes obstetricans)

Famille: *Alytidae*

L'alyte accoucheur est un petit crapaud dodu faisant en général moins de 5 cm. C'est une espèce particulièrement active au crépuscule et la nuit de mars à octobre hormis quand le mâle doit aller mouiller ses œufs sur lesquels il veille, le jour il reste caché dans les fissures, dans les murs de pierres sèches ou sous le bois mort et ne sort qu'à la tombée du jour pour chasser. L'alyte accoucheur est protégé en France, en Belgique et au Luxembourg. (Photo C Kieffer)

CANAL DU CHARRAN

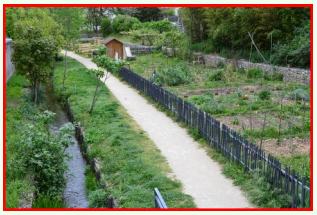

Les canaux du Charran traversent le quartier du Grand Charran. Leur alimentation est assurée par une source (résurgence) connue sous le nom de Grande Fontaine du Charran, située au pied du plateau de la plaine de Valence, sous l'avenue de Chabeuil, à environ 124 mètres d'altitude. Des sources secondaires viennent renforcer ce débit.

Le ruisseau du Charran (ou canal principal) a une longueur de 1700 mètres. S'y ajoute un réseau de canaux secondaires et de nombreuses rigoles et bras d'arrosage dans les propriétés privées, permettant l'irrigation de tout le quartier.
Les principaux canaux secondaires "visibles " sont : le canal de l'impasse du Grand Charran, le canal de Californie, parallèle à la rue Thiers et le déversoir du Thon qui permet une liaison avec les canaux de Châteauvert et sert à dévier le trop plein en cas de travaux.D'autres rigoles courent sous les trottoirs.

Depuis près de 150 ans, les propriétaires sont réunis en association syndicale pour entretenir le canal principal et protéger cet écosystème. Lorsque la Ville a souhaité aménager un cheminement, ce regroupement a facilité les opérations de réhabilitation des berges le long du canal principal et de quelques canaux secondaires. Véritable atout nature au cœur du quartier, l'espace des « Sources du Charran », aménagé par la Ville, près de l'avenue du Grand Charran, permet de découvrir une petite prairie humide et des jardins partagés.

(Source : ASA des canaux du Charran) (Photos Jean-Marie Hess)

Les canaux de Valence
Biodiversité au fil de l'eau
110 rue des Moulins 26000 VALENCE
Téléphone : 06 02 52 13 58
Courriel :aufildeleau.26@gmail.com
Site : www.canauxdevalence26.fr
: lescanauxdevalence26